



# Conseil Général Département du Nord

ANOR, le 11 février 2013

**Jean-Luc PERAT**  
Conseiller Général  
du Canton de Trélon  
Ancien Député  
Port. : 06 80 23 73 69  
Tél. : 03 27 59 51 11  
Fax : 03 27 59 55 11  
Mél. : jean-luc@perat.fr  
Site Internet : www.perat.fr

**ACADÉMIE DE LILLE**  
**Monsieur le Recteur**  
**Cité académique Guy Debeyre**  
**20, rue Saint-Jacques**  
**B.P 709**  
**59033 LILLE Cedex**

**OBJET : Risque de fermeture d'une classe à l'École Matisse de Wignehies  
Canton de Trélon**

Nos Réf. : JLPICL

**Monsieur le Recteur,**

Je viens d'être saisi par Mme CESAR, Maire de Wignehies, les enseignants, les parents du groupe scolaire Matisse de Wignehies d'une crainte sur une fermeture possible d'une nouvelle classe à la prochaine rentrée scolaire 2013.

Une nouvelle classe, en effet, en raison d'une fermeture ferme déjà à la rentrée 2010, consécutive à la baisse des effectifs ! La Collectivité s'est mobilisée avec l'ensemble des acteurs pour redynamiser ce lieu d'enseignement afin de conforter son avenir. Elle a investi dans du matériel informatique performant et dans du matériel scolaire. Autour de l'école, les activités récréatives du mercredi ont permis aux parents de se familiariser à la fréquentation du site Matisse, comme d'ailleurs les activités du centre de loisirs.

Une politique du logement et du renouveau de l'habitat permettra de stabiliser les effectifs (une programmation de constructions et de réhabilitations est d'ailleurs actée).

Au cours de ce mois de janvier 2013, l'évolution est en hausse. Le groupe scolaire a enregistré au 14 janvier 2013, 33 nouvelles inscriptions : 22 à la rentrée 2012 et 12 au cours de l'année contre 11 radiations. 20 arrivées sont déjà prévues pour la rentrée 2013, ce qui donnera 139 élèves (contre 123 en septembre 2012).

Nous sommes sur un territoire excentré qui souffre, qui connaît de nombreuses difficultés. Les Elus et tous les acteurs se mobilisent au quotidien pour renverser progressivement la tendance du fatalisme, de la fatalité en créant des conditions d'accueil, de formation de qualité pour la jeunesse, notamment dans les écoles maternelles et primaires. C'est là que tout se joue !

Je sollicite de votre bienveillance un moratoire sur cette fermeture, en considérant l'évolution à la hausse des effectifs en cours d'année 2012-2013 et pour la rentrée 2013.

Je reprends les propos de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale dans son courrier adressé aux Maires de France : « L'État prend ses responsabilités en investissant fortement en moyens d'enseignement dans le premier degré, en particulier en faveur de la scolarisation des moins de trois ans ou au travers du dispositif « plus de maîtres que de classes » destiné à lutter contre l'échec scolaire ».

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire, **Monsieur le Recteur**, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

**Le Conseiller Général,  
Ancien Député  
Jean-Luc PERAT**